

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

### Nombre de membres

### du Conseil Communautaire

Titulaires : 67

Membres présents : 57

· dont suppléés : 2

Membres représentés : 6

Votants : 63

### Date de la convocation

22 janvier 2021

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN, le 28 JANVIER à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes d'AILLY SUR NOYE, sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

#### ● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, MARCEL Marie-Hélène, PATRICE-BOURDELLE Christine, MENARD Sergine, PERONNET Fabienne, MONTIGNY Sylvie (suppléante de M. LECONTE Y-Robert) PREVOST Anne-Marie, BLIN Monique, BERTOUX Julia, DAMAY Lydie, RAMON Marie-Gabrielle, RIQUIER Ludivine, TESTART Laëtitia, RIHET Anne, DEMORSY Roselyne.

Messieurs DURAND Pierre, BLIN Nicolas, LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, DESROUSSEAU Eric, CHARLES Gilles, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, CARON Hubert, TEN Franck, VERONT Fabrice, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, HOLLINGUE Rémy, DARCIS Philippe, TOURNIQUET Gautier, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, VIOLLETTE Paul, LAMOTTE Dominique, NOCHEZ Didier, DEMOUY Bertrand, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, LEROY Jean-Maurice, WABLE Vincent, MARTIN Bruno (suppléant de SZYROKI Jacky), MAROTTE Philippe, BENONY Miguel.

#### ● Disposaient d'un pouvoir :

M. BLIN Nicolas de ROSE Maryse-Corinne, M. CHANTRELLE Brice de M. CAPELLE Hubert, M. MAROTTE Philippe de M. DUTILLEUX Olivier, M. DOVERGNE de Mme ATAGNANT Hélène, de CAFFARELLI Christian de M. DEPRET Patrick, M. SURHOMME Alain de M. LEGRAND Marc.

#### ● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames ROSE Maryse-Corinne, ATAGNANT Hélène, GAUDECHON-LAMOUREUX Mélodie, Messieurs CAPELLE Hubert, LECONTE Yves-Robert, DUTILLEUX Olivier, DEPRET Patrick, LEGRAND Marc, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, SZYROKI Jacky, CLEMENT Dominique.

### OBJET : Avenant au contrat CNP – SOFAXIS / Risques statutaires

*Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26 ;*

*Vu le décret n°86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les Centres de Gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux ;*

*Vu la délibération 2017.9-16.02 du Conseil Communautaire en date du 16.02.2017 relatif au groupement de commandes CDG80 portant sur l'assurance des risques statutaires,*

Vu la délibération 2018.29.01-8 du Conseil Communautaire en date du 29/01/2018 portant sur le contrat groupe porté par le CDG80, confié à la compagnie CNP Assurances, par l'intermédiaire du courtier SOFAXIS pour une durée couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2021

Envoyé en préfecture le 29/01/2021  
Reçu en préfecture le 29/01/2021  
Affiché le  
ID : 080-200070969-20210128-2021\_2801\_17-DE

Vu les explications fournies par le Centre de gestion (cf courrier en annexe) mentionnant le déséquilibre du contrat amenant à une modification des conditions d'assurance à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 (+ 15 % pour les agents affiliés à la CNRACL, soit une augmentation estimée à 10 000 €),

Vu les négociations entre le CDG80, CNP et SOFAXIS,

Compte tenu de la réception tardive de la proposition tarifaire et vu l'incapacité de procéder dans les délais au lancement d'un nouveau marché,

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil communautaire :**

(Pour : 61, Contre : 0, Absentions : 2 : Mrs BERTHE, LESCUREUX)

- Accepte la proposition tarifaire ci-joint pour la période du 01/01/2021 au 31/12/2021,
- Autorise le Président et le Vice-Président chargé de l'Administration générale à signer l'avenant correspondant et tous les documents en rapport avec cette décision.

**POUR EXTRAIT CONFORME**



Fait et délibéré, le 28 JANVIER 2021  
à AILLY SUR NOYE

Le Président,  
Alain DOVERGNE

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le... 29/01/21

Affiché le ... 29/01/21



COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE – MOREUIL  
CDG 80

ASSURANCES 2021  
PROPOSITION TARIFAIRE DES AGENTS AFFILIES A LA CNRACL

Références de votre contrat : 1406D - 55628  
Date de début de votre contrat : 01/01/2018  
Date de terme de votre contrat : 31/12/2021

GARANTIES ACTUELLES

Taux de remboursement des indemnités journalières : 100%

Décès Accident Travail Longue Maladie / Longue Durée Maladie ordinaire avec une franchise de 15 jours par arrêt Maternité - Paternité	6.86 %
---	--------

NOUVELLE PROPOSITION

Taux de remboursement des indemnités journalières : 100%

Décès Accident Travail Longue Maladie / Longue Durée Maladie ordinaire avec une franchise de 15 jours par arrêt Maternité - Paternité	7.89 %
---	--------

La signature du présent projet formalise l'accord des parties et matérialise leurs engagements respectifs.

**Le contrat prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.**

Cette proposition donnera lieu à la rédaction d'un avenant au contrat qui devra être signé par l'assuré et qui reprendra les éléments figurant dans la présente proposition.

Je reconnais avoir pris connaissance de la proposition ci-dessus et vous remercie de bien vouloir me faire parvenir l'avenant correspondant.

Fait à Moreuil le 29/01/21

Le Président :





Adeline BRACQ  
Gestionnaire du contrat d'assurance statutaire

Téléphone : 03 22 91 87 96  
Télécopie : 03 22 91 05 94  
Courriel : assurances.statutaires@cdg80.fr  
Internet : www.cdg80.fr

**Monsieur le Président**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**  
**144 RUE DU CARDINAL MERCIER**  
**80110 MOREUIL**

AMIENS, le 13 janvier 2021

Lettre en recommandé avec accusé réception

**Objet : Assurance statutaire du personnel - votre certificat d'adhésion n° 1406D - 55628 au contrat groupe souscrit par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la somme.**

Monsieur le Président,

Votre collectivité est adhérente au contrat d'assurance statutaire proposé par le Centre de Gestion de la Somme couvrant tout ou partie des risques statutaires de vos agents. Celui-ci a été souscrit auprès de la compagnie CNP Assurances, par l'intermédiaire du courtier SOFAXIS.

Le Centre de Gestion a été destinataire le 28 juin 2020, en sa qualité de souscripteur du contrat groupe, d'une lettre de résiliation à titre conservatoire de l'assureur CNP Assurances compte tenu de la forte évolution des absences pour raisons de santé pour l'ensemble du contrat.

Dans ce cadre, les services du Centre de Gestion ont mené, en relation avec le courtier gestionnaire SOFAXIS, les négociations nécessaires permettant d'assurer la pérennité du contrat d'assurance sur la dernière année et obtenu le maintien des taux. Depuis, suite à la pandémie actuelle, nous avons cependant constaté une nouvelle dégradation de la sinistralité à hauteur de 32%, ce qui nous amène finalement à accepter le principe d'une revalorisation des taux.

Ainsi, l'examen des résultats du contrat groupe amène la compagnie à procéder à des aménagements de vos conditions d'assurance à partir du 1er janvier 2021. A noter que l'intervention du Centre de Gestion a permis de limiter la revalorisation de la prime d'assurance à 15%.

A cette occasion, nous vous transmettons la proposition ci-jointe qui, nous estimons, préserve les intérêts de votre collectivité.

Ces aménagements seront uniquement applicables à la couverture des agents affiliés à la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL).

Le courtier d'assurance SOFAXIS prendra contact avec vos services, dans les prochains jours, afin de présenter les nouvelles conditions tarifaires.

Restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président  
Claude CLIQUET  
Maire d'ALBERT

